

Strasbourg, 05/03/08

CAHDI (2008) OJ 1 Annoté

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
(CAHDI)**

**35^e réunion
Strasbourg, 6-7 mars 2008**

Salle 7 – 9h30

ORDRE DU JOUR

A. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion par le Président du CAHDI, Sir Michael Wood
2. Adoption de l'ordre du jour **CAHDI (2008) OJ 1 + annoté**
3. Adoption du rapport de la 34^e réunion **CAHDI (2007) 26 prov**
4. Communication du Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public, M. Manuel Lezertua **CAHDI (2008) Inf 1**
Le Secrétariat informera le Comité sur les développements intervenus au sein du Conseil de l'Europe de la 34^{ème} réunion du CAHDI, en particulier les derniers développements relatifs à la Série des Traités du Conseil de l'Europe.

B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS

5. Décisions du Comité des Ministres concernant le CAHDI et demande d'avis au CAHDI **CAHDI (2008) 4 rev**
Le CAHDI est invité à prendre note des décisions et à examiner les demandes pertinentes (CAHDI (2008) 4 rev). En particulier :

- Projet de rapport du CAHDI sur les conséquences de la clause dite « de déconnexion » en droit international en général et pour les Conventions du Conseil de l'Europe **CAHDI (2008) 1 & Add, 2, 3**

Le Comité est invité à analyser les termes du mandat occasionnel qui lui a été confié par le Comité des Ministres tendant à examiner les conséquences de la clause dite « de déconnexion » telle que posée dans les Conventions pertinentes du Conseil de l'Europe. Le Comité est également invité à examiner le projet de rapport proposé par le Président et le Vice-Président (CAHDI (2008) 1) lequel rapport a pour but de servir de base aux discussions du Comité. Les commentaires des délégations sont reproduites dans le document CAHDI (2008) 1 Add. Les documents pertinents rassemblés par le Secrétariat apparaissent dans le document CAHDI (2008) 2, tandis que la contribution de l'UE est reproduite dans le document CAHDI (2008) 3.

- Projet d'avis du CAHDI sur la Recommandation 1824 (2008) de l'Assemblée Parlementaire **CAHDI (2008) 4 rev Add**

Le 6 janvier 2008, le Comité des Ministres a transmis au CAHDI la Recommandation 1824 (2008) de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe intitulée « Listes noires du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et de l'Union européenne » pour information et commentaires éventuels (voir CAHDI (2008) 4 rev, point 2.a). Les délégations sont appelées à examiner le projet d'avis sur la Recommandation visée ci-dessus (CAHDI (2008) 4 rev Add).

6. Programme d'activités du CAHDI pour 2008-2009 **CAHDI (2007) 1 Add**
Le CAHDI est invité à présenter oralement son programme d'activité pour les années 2008-2009 à la lumière des Critères pour le lancement, l'arrêt et l'évaluation des projets du Conseil de l'Europe, établis par le Comité des Ministres. En particulier, les délégations sont invitées à soumettre toute proposition d'activité spécifique pouvant être conduite par le Comité.
7. L'immunité des Etats :
 a. La pratique des Etats **CAHDI (2008) Inf 2**
 b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles **CAHDI (2008) Inf 3**
Les délégations sont invitées à présenter oralement les développements concernant la pratique des Etats quant aux immunités de ceux-ci. Depuis la dernière réunion, aucune mise à jour ou nouvelle contribution n'a été soumise par les délégations. De la même manière, aucune nouvelle signature ou ratification n'a été déposée concernant la Convention de l'ONU ou celle du Conseil de l'Europe (CAHDI (2008) Inf 3). Les délégations sont encouragées à mettre à jour leurs contributions de manière régulière et celles qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.
8. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères :
 a. Situation dans les Etats membres et observateurs **CAHDI (2008) Inf 4**
Les délégations sont invitées à présenter les développements nationaux sur ce point. Depuis la 34^{ème} réunion, les délégations chypriotes, hongroise, luxembourgeoise, norvégienne et roumaine ont soumis leurs contributions ou les mises à jour de celles-ci. Les autres délégations sont invitées à mettre à jour de manière régulière leurs contributions à la base de données et celles qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.
 b. Le rôle du Bureau du Conseiller Juridique dans l'application du droit international en droit interne **CAHDI (2006) 27, CAHDI (2007) 13 & 22**
Les délégations sont invitées à proposer des sujets spécifiques qui pourraient être utilement discutés sur une base comparative. Les délégations sont invitées à soumettre une courte note, à l'avance, de manière à permettre aux autres participants de préparer la discussion sur ce point.
9. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme **CAHDI (2008) Inf 5, Inf 6 & CAHDI (2008) 13**
Les délégations sont invitées à mettre à jour de manière régulière leurs contributions à la base de données restreinte sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations-Unies et le respect des Droits de l'Homme et les délégations ne l'ayant pas encore fait sont appelées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais. Depuis la dernière réunion, la délégation de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » a présenté sa contribution. Lors de la 34^{ème} réunion du CAHDI, le Président a proposé de renvoyer – à la 35^{ème} réunion – la question de savoir si la base de données devrait être rendue publique. En effet, cette question requiert une attention particulière d'autant que différentes procédures judiciaires sont en cours.
10. Affaires devant la CEDH impliquant des questions de droit international public **CAHDI (2008) 11 & 12**
Les membres du Comité sont encouragés à indiquer tout arrêt ou décision, toute affaire pendante ou tout événement à venir. A cette fin, de courtes notes ou présentations orales par les délégations seraient appréciées. Depuis la 34^{ème} réunion, la délégation roumaine a soumis sa contribution.
11. Règlement pacifique des différends :
 a. Juridiction obligatoire de la Cour Internationale de Justice (CIJ) (Article 36(2)) : Avant-projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'acceptation de la juridiction de la Cour Internationale de Justice **CAHDI (2008) 7**
CAHDI (2008) 8
Le CAHDI a entrepris l'analyse du projet de Recommandation soumis par le Président et le Vice-Président lors de sa 34^{ème} réunion. Les délégations sont maintenant appelées à examiner le projet révisé par le Président et le Vice-Président (CAHDI (2008) 8) dans l'objectif de l'approuver.
 b. Chevauchement des juridictions des tribunaux internationaux
 c. Listes des arbitres et conciliateurs désignés par les Etats : Avant-projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la nomination des arbitres et conciliateurs internationaux **CAHDI (2007) 20 rev & CAHDI (2008) 6**
Le CAHDI s'est entendu afin de poursuivre l'examen de ce point à la lumière des commentaires des délégations, lesquels sont reproduits dans le document CAHDI (2008) 6. Le Président et le Vice-Président ont fait circuler un

projet révisé de Recommandation qui prend en compte la discussion précédente et les commentaires reçus.

12. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :

- a. Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection **CAHDI (2008) 5 rev, Add & Add 2**

Les délégations sont invitées à examiner les réserves et les déclarations problématiques reproduites dans le document CAHDI (2008) 5 & Add. Les informations contenues dans ce document peuvent être consultées sur le site de la Collection des Traités des Nations-Unies, à l'adresse suivante : <http://untreaty.un.org>. Un tableau des objections à ces réserves et déclarations circule en tant qu'Annexe à ce document. La délégation australienne a également soumis sa contribution (voir Addendum 2).

- b. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme **CAHDI (2008) 10**

A la demande du Comité des Ministres, le CAHDI a adopté lors de sa 28^{ème} réunion une liste des éventuelles réserves problématiques aux traités applicables à la lutte contre le terrorisme (document CAHDI (2004) 22). Le CAHDI a par la suite révisé ladite liste lors de ses 29^{ème} et 30^{ème} réunion (la dernière version disponible étant CAHDI (2006) 7). Depuis lors, la délégation de Lettonie a soumis une contribution et une version révisée de la liste est désormais disponible dans le document CAHDI (2008) 10. Les délégations sont invitées à examiner la liste et à fournir toute information supplémentaire.

C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

13. Echange de vues avec M. Nicolas Michel, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique des Nations Unies

14. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire

15. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI) : déclaration de Mme Herta Däubler-Gmelin, Présidente de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et Rapporteur sur la CPI

AS/Jur (2007) 34

Ce document sera distribué en salle de réunion.

16. Mise en oeuvre et fonctionnement des Tribunaux établis par les Résolutions 827 (1993) et 955 (1994) du Conseil de sécurité des Nations Unies et le Tribunal spécial pour le Liban

17. Suivi du document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies – Promouvoir l'état de droit au niveau international **CAHDI (2006) 11**

Les délégations sont invitées à fournir tout commentaire supplémentaire sur le document CAHDI (2006) 11. Elles sont également invitées à présenter des informations pertinentes sur tout événement national ou international visant la promotion de l'état de droit au niveau international.

18. Lutte contre le terrorisme - information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux **CAHDI (2008) Inf 7**

Le Secrétariat fournira des informations concernant les développements dans le cadre du Conseil de l'Europe. Les délégations et observateurs sont invités à fournir toute information supplémentaire.

D. DIVERS

19. Préparation de la 36^e réunion du CAHDI (Londres, 7-8 octobre 2008) et information concernant la Conférence internationale sur les cours et tribunaux internationaux (Londres, 6-7 octobre 2008)

La prochaine (et 36^{ème}) réunion du CAHDI se tiendra à Londres, les 7 et 8 octobre 2008. La délégation britannique fournira des éléments d'information supplémentaires concernant les préparatifs et les dispositions à prendre pour cette réunion, tandis que le Secrétariat fournira des informations concernant l'état des préparatifs de la Conférence. Une annonce a d'ores et déjà été envoyée aux cours et tribunaux internationaux ainsi qu'aux délégations.

20. Questions diverses
- Etat de ratification du Protocole 14 à la CEDH

CAHDI (2008) Inf 8

Les documents AS/Jur seront distribués en salle de réunion.

- Accords mutuels entre l'Espagne et le Royaume Uni concernant les autorités du Gibraltar dans le cadre d'accords mixtes et de certains traités internationaux (2007)

21. Adoption du rapport abrégé de la 35^{ème} réunion

ORDRE DES POINTS A TRAITER (TENTATIVE)

	6 mars 2008	7 mars 2008
09h30	Points 1 – 4, 15, 5	Points 12, 14, 16–21
12h45	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30	Points 13, 5 (si nécessaire), 6-11	Réservé
18h00	Fin de session	
18h30	<i>Réception offerte par la Représentation Permanente du Royaume-Uni</i>	